

#4 Bessens

LE MAG



Bessens a fêté son millénaire

Page 12

Projet Lapeyrière : premier coup de pioche imminent

Page 14

Les ateliers municipaux livrés en décembre

Page 23



Crédits photo : Patrick Salesses

3 questions à Adrien Raphet, maire de Bessens.

Est-ce que 2024 a été marqueur de bouleversements ?

Chaque année a son lot de surprises. Mais je pense que Bessens a su, à nouveau, tirer son épingle du jeu en 2024. Plusieurs bonnes nouvelles ont rythmé l'année. Nous avons été officiellement retenus dans le plan 5 000 terrains, captant ainsi 100 000 € de subventions nationales de l'Agence Nationale du Sport et de la Fédération Française de Football pour la construction en 2025 d'un terrain Futsal synthétique dans le cadre des Jeux Olympiques. Cette opération a nécessité de lever de nombreuses contraintes dont une modification du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Le plan de financement de la réhabilitation de l'église de Lapeyrière est enfin bouclé avec un taux de subventions notifiées se rapprochant à ce jour de 80 %, complétés par une somme conséquente de dons de près de 210 000 € à date, ce qui devrait permettre de caresser l'espoir d'un reste à charge de quelques pourcents seulement pour une opération dépassant le million d'euros. Un tel niveau d'accompagnement sur un projet culturel est effectivement un bouleversement positif pour notre commune et la preuve que les efforts déployés avec détermination ont été payants.

L'éclairage du stade, notamment de son terrain d'honneur, passe de mirage à réalité. Les services techniques s'apprentent à prendre possession de leurs nouveaux locaux, pouvant désormais travailler plus efficacement dans un environnement digne, sécurisé, fonctionnel et plus vertueux (autoconsommation électrique, récupération d'eau de pluie, insertion paysagère). Parmi les bouleversements, cette année une petite révolution s'est glissée pour le plus grand soulagement de nos plus jeunes : désormais, presque tous les élèves et enfants du centre de loisirs peuvent profiter du confort du rafraîchissement des locaux en période de fortes chaleurs.

Qu'est-ce qui vous a le plus touché cette année ?

Difficile de répondre à cette question sans craindre d'en oublier. En premier lieu, nous avons fêté notre millénaire avec un week-end qui se devait d'être à la hauteur de l'événement. Sentir notre commune basculer dans une ambiance médiévale, tel un voyage dans le temps,

était magique. Lire la joie sur le regard des enfants observant les rapaces, les comédiens à cheval ou encore les spectacles de feu et laser, c'est émouvant.

La commémoration du 11 novembre a aussi pris une dimension particulière cette année avec le centenaire de notre monument aux morts en présence des descendants des victimes. Un moment poignant qui restera gravé.

Bien sûr, je ne peux m'empêcher de penser à toute cette énergie déployée pour faire de l'église désacralisée de Lapeyrière un lieu de fierté retrouvée. Mais je n'en dirai pas davantage pour ne pas spoiler le projet.

Il y a aussi cette longue bataille qui s'est soldée par une belle victoire rassurante. Suite à l'inaction des propriétaires de la maison menaçant ruine depuis déjà une décennie en face de l'école Jules Ferry, nous sommes parvenus à en prendre possession par expropriation judiciaire. La mise en sécurité avec démolition partielle va pouvoir démarrer pour éliminer tout risque sur ce secteur sensible.

Pour finir, j'éprouve un immense plaisir d'inviter chacun à la découverte d'un chemin, souvent méconnu, que nous avons réouvert cette année en le sécurisant après plus d'un demi-siècle d'oubli et d'abandon dans les broussailles : une partie du sentier historique reliant Bessens à Lapeyrière depuis le Moyen-Âge. Cette opération a permis la tenue de notre premier trail nature « les foulées bessinoises ». Difficile de rester insensible devant cette petite pépite si paisible, située au cœur même de la nature avec un passage dans les bois vous menant au pied de la vieille fontaine en contrebas de Saint-Ferréol. De quoi raviver notre esprit nature et se ressourcer à deux pas de chez soi.

Comment voyez-vous le futur de Bessens ?

Loin de la morosité ambiante, notre commune poursuit sa modernisation et se prépare aux nouveaux enjeux qui se dressent devant nous. L'adage de Léonard de Vinci « Ne pas prévoir, c'est déjà gémir » illustre bien l'état d'esprit dans lequel nous devons nous placer. Bessens doit anticiper pour ne pas subir, développer une

vision de territoire intégrant les contraintes de demain pour franchir les obstacles avec agilité. C'est la raison pour laquelle, nous lançons en 2025 une étude de programmation à même d'intégrer toutes les dimensions transversales que cela implique pour produire une vision complète et gagner en efficacité. L'objectif est clair : conserver et pérenniser nos particularismes de cité rurale en développant, avec méthode, un autre modèle compatible avec la loi « Climat et résilience » mais sans les travers de la densification verticale à outrance et sans pour autant troquer les services ou renoncer à une amélioration de notre cadre de vie. Il est à présent temps de nous

poser la question de savoir où nous nous situons par rapport aux autres communes qui nous entourent et vers quoi nous voulons aller. Et nous y répondrons ENSEMBLE à travers une vaste concertation qui sera intégrée dans cette étude globale.

Je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, de passer de très chaleureuses fêtes de fin d'année. Que la magie de cette période vous fasse oublier, l'espace de quelques jours, les tracasseries du quotidien pour savourer pleinement et simplement la joie des moments en famille et entre amis.

SOMMAIRE

Bessens vivant - Pages 4-8

- After boulot de Bessens : édition 2024
- Marché de Noël
- Repas des aînés
- Succès pour la première édition du Carnaval inter associations
- Premier repas printanier des aînés
- Fête Nationale : une hausse de la fréquentation
- Cinquième édition du défilé de Bessens
- Les premières foulées bessinoises

Retour sur - Pages 9-13

- Centenaire du Monument aux Morts
- Fête locale : nouvelle équipe
- Redécouverte d'un patrimoine oublié
- Bessens a fêté son millénaire

Le dossier - Pages 14-15

- Projet Lapeyrière : premier coup de pioche imminent

Libre expression - Page 16

Infos pratiques - Page 17

Réalisations et projets à venir - Pages 18-23

- Une vision adaptée au contexte actuel : une étude lancée
- Premier défibrillateur et une formation aux gestes qui sauvent
- Salle des fêtes : nouveau matériel
- Mise en sécurité d'un bâtiment menaçant ruine
- Une aide communale à la plantation de haies
- Un local pour l'ACCA : rien ne se perd, tout se transforme
- Voiries
- Sécurité routière
- Opérations d'entretien des biens municipaux
- Eclairage du stade : promesse tenue
- Premier club house pour la Boule Bessinoise
- 1/3 des familles bénéficiaires de la cantine à 1€
- Les ateliers municipaux livrés en décembre
- Pilotage intelligent des bâtiments et modernisation
- Une nouvelle infrastructure sportive : le futsal
- Sécurisation du mur de soutènement

Panorama des associations - Pages 24-29

Zoom sur - Pages 30-33

- Budget communal
- Une anecdote de l'Histoire
- La jeunesse en action
 - « Le Conseil Municipal des Jeunes a des projets »
 - « Le centre de loisirs attire »

Mentions légales

- Directeur de publication : Adrien Raphet
- Chef de rédaction : Simon Tapie
- Crédits photographiques : Mairie de Bessens et Patrick Salesses
- Conception : ItinéraireCom
- Tirage : 1000 exemplaires
- Distribution : Mairie de Bessens
- Contact Mairie : 05.63.02.57.73 | mairie@bessens.fr



« After boulot de Bessens » : édition 2024

Chaque vendredi soir du mois de juin, début juillet et fin août/début septembre, la municipalité assure la formule des « After boulot de Bessens », offrant une animation avec une thématique hebdomadaire sur la place de la fraternité ou à la salle des fêtes en cas de mauvais temps : retransmission de certains matchs importants, Quiz animé par un pro, bandas avec taureau machine, jeux gonflables, fête de la musique, ... le tout en présence d'un foodtruck et d'une buvette pour passer un moment convivial en famille.

LE SAVIEZ-VOUS?

La grande soirée du millénaire a été organisée dans le cadre du dernier after boulot, clôturant ainsi l'édition 2024 de manière inédite en apportant une touche nouvelle et inattendue dans les animations proposées.

Repas des aînés

Le repas de l'an passé a été rythmé par la présence d'un acteur de la série « Plus Belle la Vie », venu partager son expérience et quelques anecdotes croustillantes. Thierry de Carbonnières, le fameux professeur de philo de la série, nous a fait l'honneur de sa venue.

Un échantillon d'une crème cosmétique au beurre de karité, fabriquée à Bessens sous la marque « Bulles bessinoises », a été offert à l'ensemble des convives à la fin du repas cuisiné par le restaurant bessinois « L'olivier de José ».

Un colis gourmand, confectionné par la boutique « Maguy » située dans la zone des Palanques, a été remis aux habitants les plus anciens absents, invalides ou en maison de retraite.

En 2024, changement de style avec la venue d'un magicien illusionniste et mentaliste. Le repas se tiendra le dimanche 8 décembre à 12h (sur réservation préalable). Le déjeuner est offert pour les habitants de plus de 65 ans. Les accompagnants de votre choix peuvent s'inscrire.



VIVANT



Marché de Noël

Comme chaque année, le marché de Noël s'est tenu en décembre avec une surprise de taille pour les enfants : le père Noël et deux de ses authentiques rennes. Commerces de bouche, décorations diverses, art et créations avaient investi l'ensemble des 1 000 m² de la salle des fêtes.

L'édition 2024 se tiendra le samedi 7 décembre à la salle Gaston Miquel avec, cette année, la possibilité de prendre une photo de famille dans un traineau sous de la véritable neige. Suite à une information qui a fuité, le Père Noël sera présent pour rencontrer les enfants et immortaliser ce moment magique.

Premier repas printanier des aînés

Pour permettre à nos aînés de se retrouver sans attendre le repas de Noël, la municipalité a proposé de fédérer les plus de 65 ans autour d'une date et de centraliser les inscriptions à un repas de printemps proposé par le restaurant «L'Olivier de José» à Bessens.

Les convives ont pu découvrir Mickaël MAZALEYRAT, l'un des meilleurs harmonicistes de France, qui a accepté de se prêter au jeu juste avant la reprise de ses tournées.





Fête Nationale : une hausse de la fréquentation

L'édition 2024 du 14 juillet a été marquée par une hausse de la fréquentation, notamment pour la soirée du 13 juillet.

Le cortège convergant vers le stade municipal s'est déployé sur une grande partie du chemin des palanques. Les enfants participant à la retraite aux flambeaux sont venus en nombre récupérer leur lanterne offerte. Après le traditionnel show des Gagagirls et le tir du feu d'artifice, la soirée a été animée par un DJ.

Le lendemain, après la commémoration du 14 juillet, un lâcher de ballons biodégradables aux couleurs de la France s'est tenu avant le traditionnel apéritif champêtre.





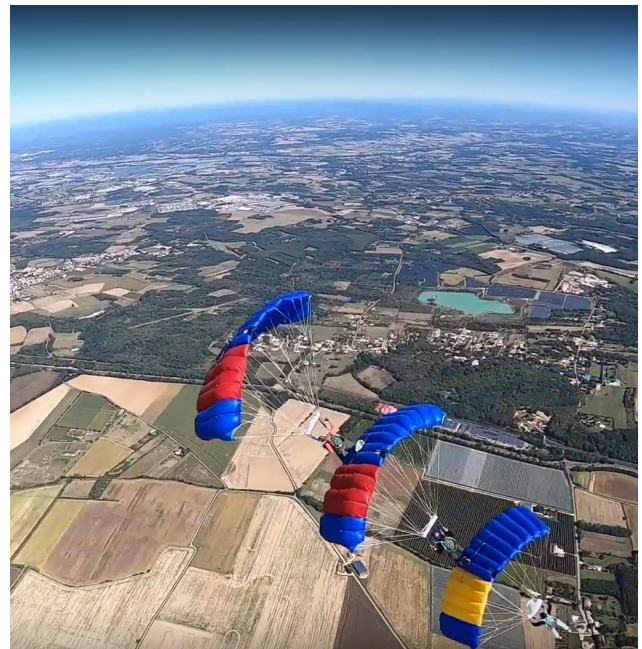
Cinquième édition du défilé de Bessens

Après le passage de la patrouille aérienne pour dessiner un cœur dans le ciel l'an passé, les habitants ont pu, cette année encore, lever les yeux pour assister à un drôle de ballet dans les airs.

Quatre parachutistes spécialisés en vol en formation rapprochée nous ont fait l'honneur d'un saut au-dessus de Bessens avant d'atterrir sous les applaudissements fournis du public.

L'édition 2024 marque une augmentation du nombre d'exposants avec une mention particulière pour la présence de la célèbre Mercedes SL 300. Le cortège est passé par le chemin de Lalande avant une halte devant l'église de Lapeyrière pour permettre à chacun de profiter de cet événement.

Bravo à l'ensemble des bénévoles pour leur implication dans l'organisation de ce rendez-vous très attendu.



Les premières foulées bessinoises

Le 26 octobre, Bessens organisait sa première course et randonnée de pleine nature avec un parcours exceptionnel de 11 km dessiné par un habitant passionné. Les participants ont pu découvrir le lac du plateau de Lapeyrière ou encore apercevoir les restes d'une ancienne fontaine en contrebas de Saint-Ferréol avant de s'enfoncer au cœur d'une végétation apaisante.

L'événement aura réuni plus d'une centaine de coureurs et marcheurs et les enfants pour la course dédiée du premier kilomètre. La boutique de sport One Way de Moissac, le domaine Bouissel ou encore la cave Maguy ont contribué à la réussite de cet événement, soutenant les près de 30 bénévoles mobilisés pour faire de cette première édition un succès. Un trail à l'esprit familial aux saveurs de notre territoire : frais, verdoyant et prospère.



Succès pour la première édition du Carnaval inter associations



Fin mars, c'est un cortège de 300 m de long, de plusieurs centaines de participants et spectateurs, escorté d'une dizaine de chars décorés sur la thématique du tour du monde, qui a traversé la commune de la salle des fêtes au stade municipal. Le procès de Mr Carnaval (confectionné en papier mâché par les enfants du centre de loisirs) a été organisé par les élus du Conseil municipal des Jeunes avant d'être mis au bûcher.

Le Groupe Bessinois de Recherches Historiques a reconstitué pour l'occasion le pont Bow-string, symbole communal. Les Petites Canailles ont érigé un géant tahitien et un globe indiquant l'emplacement de

Bessens. Les bénévoles du défilé de Bessens ont mis un véhicule de collection sur un char, les Gagagirls ont défilé derrière leur création, le club de football AS Bessens a réalisé un terrain de sport aux couleurs du club, Bessens en fête avait construit un char-Taureau aux couleurs espagnoles, clin d'œil au jumelage, et la mairie a transporté le char du Conseil municipal des Jeunes et Mr Carnaval.

Un véritable moment de joie et de partage sous les abondantes pluies de confettis pour fêter l'arrivée du printemps.

RETOUR SUR

Centenaire du Monument aux Morts

Après avoir fêté son millénaire, Bessens a célébré avec dignité et reconnaissance le centenaire de son monument aux morts, construit en 1924 pour honorer ses soldats tombés durant la Première Guerre Mondiale.

L'événement s'est tenu à la suite de la commémoration du 11 novembre, en présence de Madame la Secrétaire Générale de la Préfecture, Sous-préfète, accompagnée de Monsieur Pierre-Antoine Lévi, sénateur, d'un officier de l'Armée, de Madame Dominique Sardeing, Vice-présidente du Département et de Madame Isabelle Laveron représentant la Présidente de Région.



Fête locale : nouvelle équipe

L'équipe de « Bessens en fête » a repris l'organisation de la fête locale de la commune cette année dans la joie et la bonne humeur. La tâche n'était pas aisée pour ces bénévoles qui partaient de presque rien, sans matériel ni trésor de guerre. Sponsors, subvention, vide-greniers et générosité des habitants pendant l'aubade leur ont permis de relever le défi d'une programmation riche et diversifiée avec plusieurs groupes et une banda malgré le temps instable. Un feu d'artifice a illuminé la fête foraine vendredi soir, marquant le coup d'envoi des festivités.

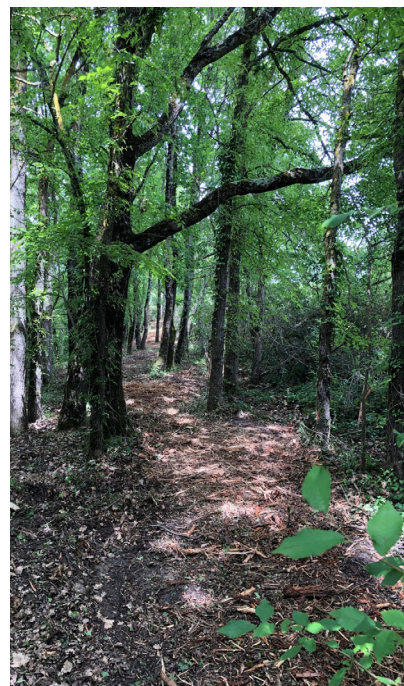
Un repas s'est tenu le samedi soir à la salle des fêtes, réunissant une centaine de convives, parmi lesquels de nombreux bessinois, venus soutenir l'engagement des bénévoles.

Redécouverte d'un patrimoine oublié

Dans le cadre du programme Lapeyrière, dont la pièce maîtresse demeure la rénovation de l'ancienne église, la commune a réhabilité un chemin tombé progressivement dans l'oubli au fil du temps.

Il s'agit du sentier historique qui reliait jadis Bessens et Lapeyrière en remontant par la fontaine de Saint Ferréol. Cette portion, progressivement abandonnée aux broussailles, a été réouverte grâce au recours innovant aux nouvelles technologies, permettant par exemple de retracer le chemin en préservant des arbres. Un robot géant a recréé l'itinéraire qu'empruntaient nos ancêtres depuis, a minima, la fin de l'Ancien Régime et probablement dès le Moyen-Age.

Ce cheminement, qui traverse les derniers bois communaux au cœur même d'une nature généreuse, donne à présent accès à une boucle d'environ 2km aux marcheurs bessinois. Cet itinéraire a bénéficié d'une étude de l'Office National des Forêts, suivie de recommandations ayant mené à une mise en sécurité inédite et complète pour éliminer les risques majeurs.



Retrouvez en photos quelques-uns des temps forts de la commémoration du Centenaire du Monument aux Morts





Bessens a fêté son millénaire



Bessens, en tant que communauté structurée, est née il y a déjà 1 000 ans. Toutes les communes n'ont pas cette chance de pouvoir fêter un tel anniversaire (La Grande Motte n'a, pour sa part, qu'un peu plus d'un demi-siècle d'existence, Port-La-Nouvelle quelques centaines d'années tout au plus, ...).



Un programme festif a été construit pour marquer cet événement. Professionnels, amateurs et associations spécialisées se sont mobilisés pour offrir un spectacle grandiose nous replongeant dans l'ambiance moyenâgeuse.

La fin d'après-midi et la soirée du 6 septembre ont été rythmées par un florilège d'animations pour tous : découverte des rapaces, spectacle équestre médiéval, concert thématique, combats d'épées avec initiations pour petits et grands, découverte de la poterie et de la confection d'une cote de mailles, spectacle de feu, représentation des Gagagirls avec un show exceptionnel de leur présidente, final pyrotechnie/laser avec bouquet final embrasant le ciel.

L'ensemble des décors ont été confectionnés par les enfants du centre de loisirs pendant plusieurs mois sous l'œil bienveillant de l'équipe d'animation.

Les conditions météorologiques peu clémentes ont obligé à adapter l'organisation en déplaçant les festivités à la salle des fêtes pour permettre le maintien de la manifestation.



Un grand remerciement à l'ensemble des employés, élus et bénévoles qui ont relevé ce défi en moins de 24 H pour répondre aux attentes d'un public bien décidé à braver la pluie pour ne pas se laisser voler son millénaire. Rien n'aurait été possible sans la mise à disposition d'un champ par deux riverains que la commune tient à remercier chaleureusement.

Le lendemain, le Groupe Bessinois de Recherches Historiques a invité l'abbé PASSERAT, président de la Société Archéologique de Tarn-et-Garonne, à tenir une conférence, bien suivie, sur l'Histoire de la fondation de Bessens.

Retrouvez en photos quelques-uns des temps forts de cette soirée exceptionnelle qui a clôturé l'édition 2024 des « After Boulot de Bessens ».



DOSSIER

PROJET LAPEYRIÈRE : PREMIER COUP DE PIOCHE IMMINENT



Le revêtement blanc a été retiré, laissant apparaître la brique originelle avant reprise

Dans un souci de préservation de l'Histoire, la mairie de Bessens a sollicité l'intervention du Service Régional d'Archéologie Préventive pour s'assurer que le futur chantier ne viendrait pas détruire des vestiges plus anciens, les sites antiques pouvant se trouver à l'emplacement d'une église.

Les archéologues n'ont découvert que peu d'éléments durant leurs fouilles préventives : trois squelettes (deux adultes et un enfant) ont été retrouvés dans la

nef. Ces dépouilles sont datées au carbone 14 d'une période oscillant entre 1535 et 1635, correspondant en toute vraisemblance à l'époque des guerres de religions catholiques/protestants dont une grande bataille s'est tenue à Bessens et Lapeyrière avec l'incendie de l'église primitive comme issue.

Le dossier de consultation des entreprises est prêt et partira d'ici la fin de l'année pour un démarrage des travaux estimé au premier trimestre 2025.

La réalisation de la tranche 2 et son contenu, à savoir les espaces extérieurs, dépendra du niveau de subventions que parviendra à obtenir la commune et pourrait être ajustée en fonction du contexte national. L'objectif est de déclencher les travaux de cette seconde phase d'ici l'été.

Pour rappel, le projet Lapeyrière vise à sécuriser, protéger et replacer l'ancienne église de Lapeyrière dans son écrin tout en lui offrant une nouvelle fonction de tiers-lieu culturel sans pour autant trahir l'esprit des lieux. Spectacles, expositions, café littéraire, cours de musique et d'expression artistique diverse, conférences,

espace musée, réalité augmentée et mise en valeur de notre territoire feront de cet édifice rénové, un endroit d'usages polyvalents apportant un service de proximité aux habitants comme aux visiteurs.

Les espaces extérieurs intégreront l'impératif de parkings végétalisés et seront pensés pour offrir un lieu d'animations communales telles que le retour du feu de la Saint-Jean à Lapeyrière.



Découverte d'un corps datant du XVIème siècle

A ce jour, le plafond lattis dégradé a été déposé et les restes du crépi intérieur en plâtre ont été grattés, laissant apparaître les briques. Une reconstruction reprenant les couleurs historiques des murs intérieurs blancs est prévue (mélange chaux/chanvre) répondant

aux impératifs de respiration et d'isolation du bâtiment imposés par les dispositifs de subventions. A l'extérieur, l'équipe va reprendre les façades en briques pour les laisser apparentes et redonner à l'église son éclat d'origine.



Plusieurs tests d'éclairage de la façade de l'église, du calvaire ainsi que de la statue de Saint-Ferréol se sont tenus durant toute une soirée avec une équipe bénévole dédiée pour confirmer les faisabilités techniques.

LIBRE EXPRESSION

Bessens à venir : avancer avec vous Ensemble pour Bessens

Majorité municipale

Bessens poursuit sa modernisation et se prépare à accueillir de nouvelles infrastructures : municipales, sportives, culturelles et de loisirs sans oublier la préservation de notre patrimoine. Les efforts payent et la commune affiche peu à peu un nouveau visage de charmante cité rurale. Les événements prennent une belle tournure avec l'implication de nombreux bénévoles qui s'approprient la vie de leur commune. En 2025, nous aurons plaisir à suivre l'aventure du projet Lapeyrière, l'arrivée du nouveau terrain Futsal ou encore de nouvelles animations sans aucune hausse du taux de la taxe foncière. Les travaux vont se poursuivre. Malgré un contexte national qui s'assombrit, l'équipe de « Bessens à venir » continuera d'innover pour faire des engagements une réalité palpable à l'image des quatre années précédentes.

De très belles fêtes de fin d'année à tous à savourer en famille. Au plaisir de vous retrouver en 2025 avec ce même esprit optimiste, créatif qui nous anime et un sourire bienveillant pour relever les futurs défis.

Je souhaite exprimer ma sincère gratitude au Maire et à son équipe pour leur engagement sans relâche à faire vivre notre village. Grâce à leurs efforts, nous avons pu observer des améliorations significatives dans notre cadre de vie, avec les différentes fêtes.

La rénovation de nos bâtiments emblématiques est un véritable atout pour notre communauté. Ces travaux contribuent non seulement à embellir notre village, mais aussi à préserver notre patrimoine et à renforcer notre identité.

De plus, la création d'un local technique pour les agents communaux est une initiative essentielle. Cet espace leur permettra de travailler dans des conditions optimales et de mieux répondre aux besoins de notre collectivité.

Nous ne saurions oublier le rôle essentiel de nos associations dans l'animation de notre territoire, avec le don de l'algeco aux chasseurs, qui est un bel exemple de soutien à nos acteurs locaux. De plus, la création d'un local pour la Boule Bessinoise ainsi que la future rénovation de notre église de Lapeyrière, témoigne de l'attention portée à nos activités culturelles et sportives.

Nous sommes impatients de voir les résultats de ces projets et nous remercions chaleureusement le Maire et son équipe pour leur dévouement.

Ensemble, continuons à faire de notre village un lieu où il fait bon vivre.

Bessens autrement

Le groupe « Bessens Autrement » n'a pas fait parvenir de texte.

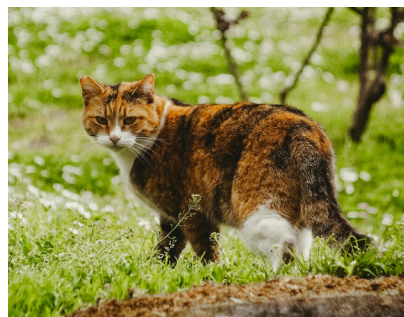
Recrudescence des chats errants, Bessens s'engage !

Face à l'augmentation des plaintes des habitants signalant des chats errants et les dégâts qu'ils peuvent engendrer dans les propriétés, la mairie avait établi un partenariat avec l'association « Les amis des chats » pour effectuer des stérilisations. Malheureusement, ce dispositif se trouve être limité. La commune de Bessens est parvenue à établir un conventionnement avec l'Etat, à titre exceptionnel, avec une prise en charge à 100 % des stérilisations de chats errants pendant plusieurs mois. Nous attirons l'attention sur le fait que les chats déjà pucés sont exclus du dispositif et ne pourront pas être stérilisés. Seuls les chats errants seront pris en charge.

Nous invitons les riverains intéressés à prendre contact rapidement avec le secrétariat de mairie pour vous inscrire sur un registre avant que l'on vous livre une cage permettant d'attraper les chats errants. Dès que ces derniers se trouvent piégés à l'intérieur, il vous suffira d'appeler la mairie qui travaillera de concert avec un vétérinaire pour effectuer la stérilisation sans aucun frais. L'animal sera ramené à l'endroit de sa capture à l'issue de son opération.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Si vous nourrissez un chat sans maître, ce dernier est réputé vous appartenir avec les obligations qui s'y rattachent.



Groupe Scolaire Pierre Gamarra

École primaire Jules Ferry

- Contact : 05 63 02 50 15
- Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
de 8h50 à 12h00 et de 13h35 à 16h15
Mercredi : de 8h50 à 12h00
(APC le vendredi de 15h15 à 16h15).

École élémentaire Georges Brassens

- Contact : 05 63 64 69 06
- Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
de 8h35 à 12h15 et de 13h50 à 16h00
Mercredi : de 8h35 à 11h45
(APC le vendredi de 15h à 16h).

L'île aux bambins

Une structure d'accueil intercommunale destinée aux enfants de 3 mois à 4 ans, en régulier ou en occasionnel, dans les locaux situés 211 rue Georges Brassens.

- Horaires : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
- Contact : 05 63 27 26 41

Accueil de Loisirs Lous Mainatches

Une structure d'accueil créée par la municipalité de Bessens pour les enfants âgés de 3 à 12 ans au sein du groupe scolaire. L'accueil est réalisé sur le temps périscolaire et les vacances scolaires.

- Contact :
05 63 02 50 67
enfance@bessens.fr
- Horaires : du lundi au vendredi de 7h à 18h30

Déchets

- Collecte des déchets ménagers tous les vendredis
- Collecte du tri sélectif le mardi des semaines impaires

Déchetteries

Les plus proches sont situées à Dieupentale ou Verdun sur Garonne :

- Contact :
05 63 64 49 80
<http://www.grandsud82.fr/les-autres-services/service-dechets/>

Règlementation relative aux bruits de voisinage

- Les jours ouvrables : de 8h à 12h et de 14h à 20h
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Un nouveau Plan Local d'Urbanisme intercommunal en construction

La planification urbanistique (réalisation des documents d'urbanisme dont le Plan Local d'Urbanisme) est depuis plusieurs années une compétence exclusive de la Communauté de Communes.

Les nouvelles normes législatives (loi Climat et Résilience) imposent une réduction des consommations d'espace. Cela se traduit en règle générale par une densification verticale. La municipalité œuvre pour réduire l'impact autant que possible à notre échelle en défendant une vision rurale d'une densification horizontale plutôt que verticale (une réduction des surfaces de terrains en conservant un petit jardin pour les constructions nouvelles plutôt que des immeubles).

A ce jour, la Communauté de communes est au stade du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) qui fixe les grandes orientations du futur document d'urbanisme.

Pour rappel, les zonages dépendent aujourd'hui essentiellement des contraintes réglementaires. En revanche, les élus attirent votre attention sur la traduction future de ces éléments dans le règlement écrit, notamment sur les extensions ou annexes. La commune de Bessens restera vigilante pour défendre au mieux le maximum de souplesse en la matière dans les limites induites par la rédaction d'un seul et même document qui doit déterminer des règles communes à des villes et villages n'ayant pas les mêmes caractéristiques.

RÉALISATIONS

Un premier défibrillateur et une formation aux gestes qui sauvent

La commune de Bessens accueille enfin son premier défibrillateur connecté. L'appareil a été installé à la salle des fêtes, sous l'auvent pour assurer la sécurité des bessinois. L'installation d'un second appareil est à l'étude.

L'inauguration du dispositif s'est tenue le jour du lancement d'une formation aux gestes qui sauvent en partenariat avec Groupama. Une vingtaine d'habitants ont pu se former au massage cardiaque.

Coût : 1950 € HT dont 56 % de prise en charge par les partenaires

Mécénat de Groupama : 600 €

Subvention Conseil départemental : 494 €



LE SAVIEZ-VOUS?

En France, le taux de survie à un arrêt cardiaque sans pratique de gestes adaptés ne dépasse pas 7 %.

Une aide communale à la plantation de haies

Dans une volonté de maintenir un cadre de vie verdoyant, la municipalité a fait appel à l'association « Campagnes vivantes » (reconnue depuis plus d'une trentaine d'années pour son expertise) pour offrir, aux habitants volontaires, un accompagnement dans les projets de végétalisation (plantation de haies champêtres, d'essences locales adaptées à notre territoire et résistantes). Favoriser la multiplication des arbres et arbustes permet également d'attirer certains prédateurs naturels des moustiques et de contribuer à limiter leur impact sur notre commune.

Pour rappel, ce dispositif est doublé d'une aide financière communale supplémentaire incitative ouverte aux agriculteurs, entreprises ou particuliers disposant de parcelles à Bessens.

L'association assure le conseil dans le choix des espèces, la définition des protocoles techniques, la livraison du paillage biodégradable et des végétaux locaux mais également le suivi. Elle fournit les regarnis pendant 2 ans.

Voiries

Après de nombreuses discussions, Bessens a obtenu la reprise des accotements du chemin des vignes, du chemin des placettes ainsi que de la rue des capellas par la Communauté de Communes. D'autres travaux de confortement devraient être engagés en 2025, notamment sur le chemin des acacias malgré un contexte budgétaire contraint avec des enveloppes insuffisantes pour la réparation des voiries sous gestion intercommunale. La mairie restera vigilante sur ce point.

Une réfection de la place de la fraternité a été réalisée et plusieurs voiries non goudronnées ont été reprofilées sur le secteur Lapeyrière et dans le bourg, s'agissant de voiries communales. Une réflexion est engagée sur l'impasse des jardins et le chemin de la côte du milieu.

ET PROJETS À VENIR

Une vision adaptée au contexte actuel : une étude lancée

La commune de Bessens vient de lancer une étude de programmation pour l'éclairer dans ses prises de décisions en matière d'investissements.

Cet exercice va permettre d'analyser précisément les besoins en intégrant les contraintes qui pèsent aujourd'hui sur les collectivités locales (environnement juridique, contexte économique et budgétaire, nouvelles réglementations urbanistiques, ...).

Quels services pour demain ? Comment poursuivre l'adaptation de la commune aux nouveaux enjeux tout en préservant son patrimoine et son esprit ?

La municipalité a souhaité qu'une concertation soit engagée auprès de la population pour l'associer à ce travail collectif permettant l'émergence d'une vision long terme partagée. L'étude se déroulera courant 2025.

Mise en sécurité d'un bâtiment menaçant ruine

Après plus d'une décennie d'attente sur le devenir de la maison située rue Ferry, à deux pas de l'école, la mairie avait mis en demeure l'an passé les propriétaires de mettre en sécurité le bâtiment sous astreintes journalières.

Devant l'inaction des propriétaires, la municipalité avait établi un périmètre de sécurité puis saisi la justice pour obtenir un expert à même de confirmer la dangerosité de la construction et obtenu l'expropriation par voie judiciaire au bénéfice de la commune.

L'édifice pourra prochainement faire l'objet de travaux de démolition et de mise en sécurité et un logement devrait être créé en lieu et place, permettant de solliciter une aide pour absorber une partie du déficit important qu'engendre cette opération, la valeur du terrain étant nettement inférieure au coût des travaux.



Sécurité routière

Après la sécurisation du chemin des palanques pour ralentir le trafic poids lourds et casser la vitesse sur cette grande ligne droite, la rue des capellas bénéficie d'un accompagnement du Département pour canaliser les vitesses excessives. Chaque opération a fait l'objet d'une réunion préalable de présentation aux riverains avec plusieurs adaptations.

En 2025, le chemin des vignes fera l'objet d'une réflexion pour contrer les contournements de trafic routier créant des nuisances.

Salle des fêtes : nouveau matériel

La cuisine de la salle des fêtes devrait être entièrement rééquipée en 2025. Cette année, l'ancien piano irrécupérable (datant de la création du bâtiment dans les années 80) a été retiré et remplacé par un nouveau avec l'installation de deux tables inox. Une hotte aspirante va être prochainement installée. En 2025, une armoire réfrigérée remplacera l'ancien matériel en panne depuis de nombreuses années et un nouvel évier sera posé.

Le bar, quant à lui, fera peau neuve avec un revêtement en inox venant recouvrir le carrelage et le bois vieillissants. Les abords de la salle Gaston Miquel sont à présent équipés d'un coffret mobile et la prise de force intérieure est réparée. Suite à plusieurs vols de matériel associatif et municipal, un système de contrôle d'accès électronique a été installé.

Pour finir, la mairie vient de compléter les stocks existants : 50 chaises neuves supplémentaires et 10 tables nouvelles viennent étoffer les capacités des lieux.

Eclairage du stade : promesse tenue

Les travaux d'éclairage du terrain d'honneur et de modernisation des luminaires du terrain d'entraînement s'achèvent en fin d'année, transformant cette vieille chimère en réalité.

Coût des travaux : 97 176 € HT

Subventionnement : 56,74 % (Etat et Département)

Un chiffrage est en cours pour déterminer l'enveloppe nécessaire à la rénovation des vestiaires et du club house datant des années 80. Des travaux pourraient suivre en fonction des possibilités de subventionnement de cette opération.

Un local pour l'ACCA : rien ne se perd, tout se transforme

La rue Jules Ferry fait peau neuve avec le retrait de l'Algéco qui jouxtait l'école après près de trois décennies de présence. Un espace vert paysager viendra recouvrir l'emplacement, complétant l'aménagement végétal réalisé devant le centre de loisirs. Le centre-bourg poursuit sa transformation.

La structure modulaire a été recyclée en local pour l'ACCA qui ne disposait d'aucun lieu dédié pour ses activités nécessitant une coordination. Une isolation par l'extérieur ainsi qu'un bardage type bois permettront de concilier impératifs d'économies d'énergies et insertion paysagère plus adaptée.



Avant



Après - Retrait de l'Algéco

Un tiers des familles bénéficiaires de la cantine à 1 euro

La commune s'est engagée dans un dispositif d'ingénierie destiné à proposer la cantine à 1€ aux familles les plus modestes. Depuis la mise en place de ce mécanisme, les impayés ont chuté et cette opération a pu apporter un soulagement à de nombreux parents.

LE SAVIEZ-VOUS?

Contrairement aux apparences, l'opération « Cantine à 1 € » a un impact positif pour les familles non éligibles. L'Etat compense en effet intégralement le différentiel entre 1 € et le coût actuel du repas, ce qui fait que les familles bénéficiaires produisent indirectement une recette équivalente au coût du repas même en acquittant seulement 1 €. Si la commune n'avait pas saisi cette opportunité, avec le quotient familial des bénéficiaires actuels, le prix du repas aurait été plus élevés pour ces familles mais inférieur au coût réel du repas, obligeant à augmenter davantage les tarifs des tranches les plus élevées pour équilibrer, ce qui n'a pas été le cas grâce à la compensation du différentiel par l'Etat. Bilan : tout le monde est gagnant et la mesure permet de rendre un peu plus de pouvoir d'achat à tous les parents malgré la dernière augmentation liée à la hausse des tarifs du prestataire en contrat de marché public avec la plupart des communes du secteur.

Opérations d'entretien des biens municipaux

Les services techniques ont effectué diverses mises en peinture d'entretien et d'agrément : grilles de l'école Brassens et Ferry, du monument aux morts, menuiseries de l'école Ferry, grilles de défense diverses, rambardes de la place de la fraternité.

L'ancienne mairie est à présent entièrement rénovée, dont une partie de l'adduction d'eau qui a été modernisée et sécurisée (certains tuyaux étaient encore en acier corrodé par le temps). Les lieux sont également à présent équipés d'un dispositif incendie et d'un système de chauffage incluant une minuterie automatique.

D'ici fin 2024, l'ensemble des toitures de l'église et de la mairie vont être démoussées à l'aide de grands drones : une grande première pour une collectivité. Ces dispositifs permettent d'agir avec précision en toute sécurité et de se prémunir de tout risque de chute humaine.

Pour 2025, un rafraîchissement par les employés municipaux d'une partie de la mairie est à l'étude, notamment l'accueil ainsi que les grilles de l'école Brassens.



Vieille mairie - Avant



Vieille mairie - Après

Sécurisation du mur de soutènement

Face à une dégradation de l'état du mur de soutènement le long de l'église et du monument aux morts, la commune a demandé un audit. Ce dernier a révélé plusieurs fragilités devant faire l'objet de travaux de consolidation pour se prémunir de nouvelles dégradations : reprise de l'arase et des crépis après piquage, rejointement, consolidation de certaines zones, ...

Les travaux d'un montant d'environ 200 000 € devraient démarrer en 2025 avec près de 50 % de subventions accordées par l'Etat et le Département.

Une nouvelle infrastructure sportive : le futsal

Bessens est parvenu à intégrer le programme national 5000 terrains à l'occasion des Jeux Olympiques de Paris 2024. L'Agence Nationale du Sport et la Fédération Française de Football ont accordé 100 000 € à la commune pour la réalisation d'un terrain futsal synthétique (pour pratiquer le foot sur une surface de la taille d'un terrain de handball).

Au-delà de la complexité du montage de cette opération, il aura fallu piloter une modification de zonage du Plan Local d'Urbanisme intercommunal en direct et compter sur l'appui d'experts pour tenir les délais serrés. Les travaux démarreront en 2025 avec une couverture solaire du nouvel équipement sportif à l'étude.

L'équipement sera utilisable par l'AS Bessens mais également les groupes scolaires de la commune ou en famille/amis/jeunes à certains horaires.

LE SAVIEZ-VOUS?

Le Futsal est né en 1930 après la coupe du Monde en Uruguay pour permettre aux enfants de jouer au football malgré le manque de terrains. La FIFA, ne parvenant pas à récupérer ce qu'elle considère comme un dérivé du foot, en interdit l'utilisation du terme football. Les partisans indépendants de ce jeu finissent par utiliser le mot Futsal (foot en salle) pour contourner la mesure. A ce jour, le conflit entre la FIFA et l'AMF perdure.

Pilotage intelligent des bâtiments et modernisation

La mairie de Bessens a sollicité EDF pour devenir la première collectivité du département à bénéficier d'un programme de pilotage intelligent des bâtiments visant à réduire les consommations énergétiques de 15 à 20 % sur nos écoles et la salle des fêtes. Une étude est en cours pour vérifier la faisabilité de l'opération. Ces mesures d'économies ont vocation à offrir un rafraîchissement durable sur l'ensemble du groupe scolaire et du centre de loisirs, faisant de Bessens l'une des rares communes de France à apporter un niveau de confort estival optimal à ses élèves et enseignants.

En 2025, la dernière classe de l'école Ferry et le réfectoire de l'école Brassens devraient profiter de ce nouvel équipement, achevant ainsi ce programme.

Parallèlement, Bessens a de nouveau investi dans une nouvelle tranche de son programme de modernisation et d'extension de son éclairage public. Une nouvelle série d'une soixantaine de luminaires énergivores est en cours de passage en leds dernière génération et l'extension solaire du chemin de Lalande se poursuit. L'impasse Jacques Brel va aussi très prochainement sortir de son obscurité historique avec l'installation de lampadaires à énergie renouvelable.

Premier club house pour la Boule Bessinoise

Dans la continuité de l'investissement réalisé pour offrir un lieu de pratique de la pétanque à la Boule Bessinoise avec la réalisation de 4 terrains, la municipalité s'était engagée à réaliser un club house au club bessinois ayant doublé ses effectifs et manifestant le besoin de disposer d'une infrastructure dédiée, naturellement située à proximité directe des terrains déjà réalisés. La livraison du bâtiment est prévue pour cette fin d'année, venant fermer le bas des classes pilotis de l'école Ferry (mettant au passage la machinerie de l'école à l'abri des dégradations multiples). La façade principale sera équipée en partie de tablettes, facilitant la tenue d'une buvette et un éclairage nocturne a été intégré pour offrir la possibilité de prolonger le jeu la nuit tombée.

Le choix d'un bardage en Cédral, matériau composite imputrescible a permis de maîtriser les coûts sans sacrifier l'esthétique des lieux.



Locaux en travaux, réception fin d'année

Les ateliers municipaux livrés en décembre

Pour rappel, historiquement, la majeure partie des services techniques était jusqu'à présent logée dans un bâtiment sans eau, ni électricité avec des tôles soutenues par un ancien vaisselier en guise de fenêtres. Face au constat jugé alarmant, la municipalité a engagé une réflexion et décidé de réaliser des travaux de construction de nouveaux ateliers, le bâtiment actuel n'étant pas adaptable. Pour limiter les coûts, il a été décidé de retenir une parcelle déjà propriété communale, jouxtant l'actuel cimetière.

Les nouveaux locaux clôturés intègrent une aire de lavage, un atelier adapté et fonctionnel, un vestiaire, douche et sanitaires, un espace de restauration et un local de stockage associatif avec entrée indépendante.

Coût des travaux, dont études : 357 526,05 € HT

Subventions accordées : 204 810 €



Avant



Après

LE SAVIEZ-VOUS ?

La préparation du déménagement a été l'occasion d'effectuer un tri de grande ampleur avec un recul de plus d'une trentaine d'années d'accumulation de divers objets à présent abîmés ou désuets pour repartir dans de bonnes conditions de travail. Ce sont de nombreux camions et remorques de déchets qui ont rejoint la déchetterie.

PANORAMA DES ASSOCI

Club Canin



Voilà bientôt deux ans que le Club Canin de Bessens a rouvert ses portes dans un cadre très champêtre. Il propose à tous ses adhérents une éducation canine axée sur le renforcement positif et le respect du chien et, en complément, des activités d'Obéissance et de Ring. La bonne intégration du chien dans sa famille et dans la société est notre objectif principal.

Nous avons prévu d'organiser un concours de Ring les 20 et 21 Avril 2025 au sein de notre Club. Nous espérons que vous viendrez nombreux pour nous soutenir

Adresse du club :
Lieu dit Gajeac Lapeyrière 82170 BESSENS

Présidente :
Diane Tauzin 06 98 72 78 59

Les Gagagirls



Les Gagagirls entament une nouvelle saison 2024-2025 avec un nouveau bureau composé de 7 personnes très motivées. Les adhérentes sont tout autant motivées pour animer notre beau village et les villages voisins avec différentes démonstrations pompom girls, majorettes, bâton de feu...

L'équipe est coachée par les plus anciennes, présentes depuis le début : Julie Bonnefoi, Cléa Gottardi Latgé, Clélia Fabris.

Présidente : Julie Bonnefoi
Vice-Présidente : Cléa Gottardi Latgé
Trésorière : Mélanie Longagne
Vice-trésorière : Amandine Pojer
Secrétaire : Clélia Fabris
Vice-secrétaire : Amélie Bach
Communication manager : Cindy Daullet

ATIONS

BUDO SYSTEME DEFENSE 82



Le Budo système défense 82 (self défense urbaine) est un ensemble de techniques pratiques et accessibles, visant à protéger sa sécurité dans des environnements urbains. Contrairement à d'autres méthodes, elle ne nécessite pas une condition physique exceptionnelle. Les cours se concentrent sur des mouvements instinctifs, permettant de réagir rapidement face à une agression.

Les participants apprennent à développer leur vigilance et leur anticipation pour éviter les dangers. Des techniques telles que le coup de poing, le coup de genou et l'esquive sont enseignées. Cette approche renforce la confiance en soi et aide à gérer le stress. En somme, elle prépare chacun à faire face aux défis de la vie urbaine tout en protégeant sa propre intégrité physique et morale tout en respectant le cadre légal de la légitime défense.

Les cours ont lieu le soir à la salle des fêtes de Bessens.

Contacts : budosd82@gmail.com

Facebook : <https://www.facebook.com/BudoSD82>

BESSENS EN FÊTE



Notre nouvelle association Bessens en fête vous proposera plusieurs festivités tout au long de l'année.

Les projets de 2025 sont : vide-greniers, fête locale et loto. L'aventure est ouverte à toute personne souhaitant venir participer à nos festivités.

Bessens en fête remercie tous les acteurs qui ont aidé et participé à nos festivités de l'année 2024.

Cette année, nous avons proposé une programmation musicale complète avec plusieurs groupes du territoire pour la fête locale ainsi qu'un repas avec une grande banda.

Contact : bessensenfete@gmail.com

Vous pouvez suivre notre actualité sur Facebook.

AS BESSNS



A ce jour, notre club, en entente avec l'AS Pompignan pour toutes les catégories jeunes, est fier de voir son école de foot se développer avec de plus en plus de catégories au sein de l'école de foot qui s'étend des U6 aux U18 féminines ainsi qu'un pôle spécifique gardien.

Le travail de nos éducateurs, investis, passionnés et formés, nous permet de fidéliser nos jeunes joueurs. Le club souhaite continuer sa structuration et son développement afin de grandir dans les saisons à venir.

Notre club, familial et convivial, a besoin de bénévoles pour que nos jeunes puissent s'épanouir, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Prix des licences : Des U6 aux U18F : 95€ (short, chaussettes, maillot d'entraînement et survêtement) Vétérans 60€

Présidente : DETANTE Marion 06.78.78.58.80

Co-Présidente : BALY Elodie 06.81.83.39.42

Mail du club : 531493@footoccitanie.fr

Page Facebook « AS BESSENS »

Responsable Ecole de Foot : DETANTE Marion

Un grand merci à nos bénévoles qui s'investissent au sein du club afin que celui-ci puisse continuer à se développer et à organiser de nouvelles manifestations pour cette nouvelle saison.

Merci également à la mairie qui nous soutient dans notre développement en menant de nouveaux projets pour les locaux et les terrains.

T'as de beaux jeux



L'association « T'as de Beaux Jeux » fête sa première bougie à Bessens. Nous vous proposons des activités et animations ludiques autour du jeu. Notre mot d'ordre : jouer et faire jouer ! Pour cela nous avons à notre disposition plus de 1500 jeux de société, jeux en bois et jeux géants.

Nous vous accueillons à l'ancienne mairie de Bessens tout au long de l'année :

- lors de soirées jeux les 1ers, 3èmes et 5èmes vendredis de chaque mois à partir de 20h30
- lors de soirées à thème (par exemple Halloween le 31 octobre)
- lors de manifestations (comme le festival de l'association en avril dernier ou les 1000 ans de Bessens)

A venir : des sessions de jeu sur des créneaux familles, la reprise du jeu de rôle et notre festival du jeu le 26 et 27 avril 2025.

Contacts : par mail tdbjeux@gmail.com ou par téléphone au 06.14.32.66.05

<https://www.facebook.com/tdbjeux/>

N'hésitez pas à venir nous rencontrer lors de nos soirées jeux du vendredi (3 sessions de découverte gratuite avant adhésion à 10 € par personne pour l'année) !

L'ACCA



Une nouvelle saison a commencé pour l'ACCA de Bessens.

L'assemblée générale s'est déroulée dans la salle Gaston Miquel où nous avons eu l'honneur de recevoir Mr Thierry CABANES, Président de la Fédération de chasse du Tarn-et-Garonne, Mr le Maire et Mr le premier adjoint.

Des élections ont également été organisées pour réélire un bureau. Nous sommes heureux d'accueillir Mr Alain ROUBY, nouveau membre du bureau et Mr Thibault BOUSQUET, nouveau chasseur. La collaboration avec les chasseurs de Montbartier a été renouvelée pour une durée de 3 ans.

Le bureau de L'ACCA de Bessens est toujours prêt à entendre les Bessinois.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez obtenir de informations sur l'obtention de votre permis de chasse ou toute autre demande.

Président : Éric Escabasse 06.75.05.21.65
Vice-Président : Arnaud Graniou
Trésorier : Alphonse Tadiello
Vice-Trésorier : Alain Rouby
Secrétaire : Julien Boulay
Vice-Secrétaire : David Bergoglio
Fédération des chasseurs à Montauban:
05.63.03.46.51

Les Ours Judo Club - Judo/Zumba/Fitness



La saison dernière s'est achevée par une belle sortie à Zouzouparc pour les plus jeunes et la participation au carnaval inter associatif.

Le club des Ours est le club incontournable dans la région par ces résultats sportifs mais plus encore par sa pédagogie auprès des plus petits qui permettent à chacun de s'épanouir à son rythme.

Le judo chez les « OURS » est une activité de loisirs ou de compétition, mais avant tout c'est une discipline basée sur des valeurs communes à tous les pratiquants : persévérances, politesse, respect et courage.

Pour les 4 et 5 ans, l'éveil judo est construit avec une pédagogie adaptée qui permet à chacun de grandir à son rythme avec de bonnes bases.

Cours de Judo :

Mercredi :

17h45 - 18h45 Enfants (4-8 ans)

18h45 - 19h45 Enfants (8-14 ans)

L'inscription au club permet de participer à tous les cours de Body-zen, de Pilate, et de participer à toutes les sorties du club, GRATUITEMENT.

Cours de Body-zen/pilate :

Lundi : 20h15 - 21h15 (+ de 15ans)

Contact :

Patrick FERRARA : 06.22.60.81.23

<http://judogrisolles.free.fr>

Les petites canailles



« Les petites Canailles » est une association ouverte à tous les parents d'élèves du groupe scolaire Pierre Gamarra. Les grands-parents, oncles, tantes, frères et sœurs sont les bienvenus aussi.

Nous donnons de notre temps pour organiser des manifestations pour le plus grand plaisir des enfants et récolter de l'argent afin d'aider à financer les projets des écoles.

Quelques exemples pour 2023/2024 : soirée halloween (jeux, auberge espagnole et vente de boissons), vente de chocolats et de sapins, la hotte du Père Noël (un livre offert à tous les enfants du groupe scolaire), loto, le bal de promo (nouveau 2024).

La tâche n'est pas toujours simple, les obstacles souvent nombreux mais nous poursuivons nos actions avec détermination. Les idées nouvelles sont les bienvenues.

Une association comme la nôtre ne peut vivre que grâce aux parents bénévoles. Alors n'hésitez pas à nous rejoindre, même une heure de votre temps peut faciliter la réalisation d'une manifestation. La convivialité est de mise, les décisions collégiales.

Contact : lespetitescanailles82@gmail.com

Facebook : Bessens « Les petites canailles »

Présidente : René Xavérine

Vice-présidente : Tellier Hélène

Trésorière : Bertin Anne-Gaëlle

Trésorière adjointe : Thouvenot Virginie

Secrétaire : Alcaras-Stocca Sarah

Secrétaire adjointe : Andréas Maëlle

Association de Sauvegarde du Patrimoine



Le lavoir de Bessens est un lieu de détente et d'histoire qui nécessite un entretien régulier.

Le travail des bénévoles doit se traduire par un respect de son cadre naturel et de sa structure afin de pouvoir continuer à garder une empreinte historique de notre village.

Groupe Bessinois de Recherches Historiques

Notre association inventorie et partage les connaissances relatives au patrimoine de notre village avec des travaux dans les archives et auprès des bessinois.

Nos actions 2023-2024 :

- Aide pour le nettoyage de la fontaine de Saint Ferréol à Lapeyrière
- Participation aux cérémonies au monument aux Morts en déposant une gerbe
- Participation au forum des associations
- Préparation du char et participation au Carnaval des associations en 2024
- Poursuite d'un travail où sont répertoriées et inventoriées les maisons anciennes du village et de Lapeyrière + recherches dans les archives pour connaître les habitants (recensements) et l'histoire du bâtiment quand les documents le permettent (cadastre)
- Partenariat pour la fête du Millénaire de Bessens avec la création d'une frise retraçant l'histoire de notre village et conférence donnée par l'abbé Georges Passerat
- Le 11 novembre 2024 : commémoration du centenaire de l'inauguration du monument aux Morts. Rédaction d'un livret sur l'histoire du monument.

Nous sommes preneurs de documents (photos, contrats notariés, objets divers...) qui peuvent apporter des renseignements sur l'histoire de notre commune, n'hésitez pas à nous contacter pour en parler ensemble.

Si vous voulez en savoir plus sur votre maison (construite avant 1930), contactez-nous !

Contact : gbrh.bessens@gmail.com

Facebook : GBRH 82

Présidente : Nathalie Salesses

Trésorier : Gérard Chappuis

Secrétaire : Marie-Laure Fabris



ZOOM SUR



Une anecdote de l'Histoire

L'anecdote de cette année nous a été inspirée par l'enlèvement, ce printemps 2024, de l'algéco situé, depuis plus de 20ans, près de l'école du village.

Cet événement fait écho à une autre disparition, dans le même secteur, début 1912, même si les raisons en sont bien éloignées... Lisez plutôt !!

Au mois de juin de l'année 1888, deux ans après la construction de l'école communale, la mairie décide de construire un « asile pour les voyageurs indigents », c'est-à-dire, un cabanon qui servirait de logement pour les vagabonds ! Il se composera d'« un local divisé en deux compartiments l'un pour l'homme et l'autre pour la femme destiné à loger les dits voyageurs (...) au centre du village. »

L'idée est fort louable et nous imaginons aisément que ce local a dû rendre de nombreux services durant des années.

Mais lors de la séance du conseil municipal du 11 décembre 1911, le maire expose « de ses administrés de nombreuses plaintes au sujet des stationnements que font journellement des vagabonds des deux sexes

dans le cabanon qui leur sert de refuge à Bessens, et des graves atteintes que subit de ce chef la moralité publique : scènes de grossièreté, d'ivrognerie, de débauche, d'orgie, de tapage nocturne s'y déroulent au grand scandale de la population du quartier et des enfants des écoles publiques voisines du cabanon. En résumé, c'est là un tableau constant contre les mœurs.

»

Il poursuit : « Cet état de choses ne peut durer (...) et il y a lieu de faire raser le cabanon qui, d'ailleurs est en très mauvais état : tuiles-canal brisées, postilles et chevrons du toit pourris, murs percés à jour, portes arrachées et puis brûlées par les hôtes de passage, le tout menace ruine et sa mise en état convenable nécessiterait une grande dépense. »

Ce cabanon sera démolé début 1912 par Pierre Clamens, le plus proche voisin, « sans rétribution pécuniaire (..) à la condition de garder pour lui les matériaux qu'il en resterait. »

GBRH

La jeunesse en action !

LE CENTRE DE LOISIRS ATTIRE

Dans notre village le centre de loisirs se distingue par son ambiance chaleureuse et son équipe d'animatrices proches des enfants qui ne se contentent pas d'encadrer des activités mais s'investissent pleinement dans la vie des plus jeunes à travers une multitude d'actions : de l'art plastique aux sports collectifs, en passant par les activités ludiques.

Les animatrices organisent de nombreux temps d'échanges pour préparer au mieux les activités du centre en travaillant, entre autres, avec les associations locales.

Les programmes d'activités sont conçus pour captiver les enfants. Le Centre de loisirs se veut un lieu d'apprentissage, de partages et de convivialité. Des temps d'échanges avec les enfants sont organisés régulièrement pour que chacun s'exprime sur son ressenti et puisse donner des idées d'activités ou des thèmes propres aux envies de nos jeunes.

2024 a été une année riche en événements avec le carnaval associatif, les 1000 ans de Bessens, les 100 ans du monument aux morts, la décoration pour Halloween pour l'association des parents d'élèves « Les Petites canailles » ou encore le marché de Noël communal.

Je tiens à remercier toute mon équipe pour leur investissement et les parents qui rendent ces moments réalisables en participant par l'apport de matériels. Je vous donne rendez-vous en 2025 pour d'autres activités enrichissantes.

Véronique MALCOIFFE - Directrice du Centre de loisirs



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES A DES PROJETS



Au cours de cette première année de mandat, Mme La Maire du CMJ et son Conseil municipal ont été actifs au cœur de la vie locale, participant à de nombreux événements qui renforcent le lien social (Carnaval Associatif, After Boulot, Cinéma de plein air et vœux du Maire) et la mémoire collective de notre commune (commémorations du 8 mai, 14 juillet et 11 novembre).

Au fil des mois, le Conseil Municipal des Jeunes a travaillé sur plusieurs sujets : vœux de fin d'année au conseil municipal d'Urriés, participation active au carnaval des associations avec la confection d'un char, participation à toutes les commémorations au monument aux morts, projet de jeux de cour au sol pour les écoles, organisation des élections européennes, projet d'organisation du centenaire du monument aux morts, ...

L'engagement collectif, la motivation et le dynamisme de cette équipe de jeunes conseillers ont permis de mûrir et d'avancer sur le programme qu'ils ont bâti. Ces jeunes ne sont pas en manque d'idées et cette année sera l'occasion de finaliser les projets en cours et d'en lancer de nouveaux.

Mme La Maire du CMJ Annabel, les conseillers jeunes Eva, Léane, Agathe, Juliette, Mia, Shannys, Alexine, Theo, Anaël et Ezio ont brillamment, et avec passion, démontré leur implication et leur engagement dans la vie communale.

Budget 2023 réalisé

L'exercice 2023 affiche une bonne performance avec une maîtrise des charges au global.

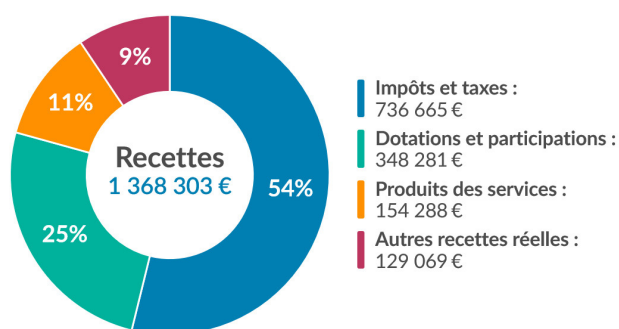
On assiste à une hausse de 2,6 % des charges de fonctionnement, plus de deux fois inférieure à la moyenne nationale qui affiche, quant à elle, une progression de + 5,8 % (après retraitement d'une provision en dépenses).

Les recettes de fonctionnement baissent très légèrement d'un peu moins de 3 % mais la perte est absorbée par les économies générées.

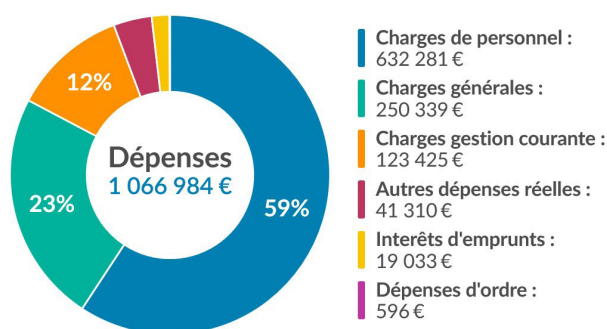
La stratégie d'investissement pour réduire les charges, notamment en fluides, commence à porter ses fruits. Ces baisses de charges auront vocation à absorber le fonctionnement des nouvelles infrastructures à venir (éclairage stade, futsal, tiers-lieu de Lapeyrière, ludothèque et nouveaux locaux techniques) ainsi que les hausses régulières des prix des fluides et produits sur les infrastructures existantes.

La commune se donne les moyens de ses investissements de modernisation et de sécurisation sans pour autant augmenter le taux de la taxe foncière ni en s'endettant. Depuis 2020, Bessens n'a pas emprunté et se désendette d'environ 100 000 € par an du fait d'un endettement historiquement fort.

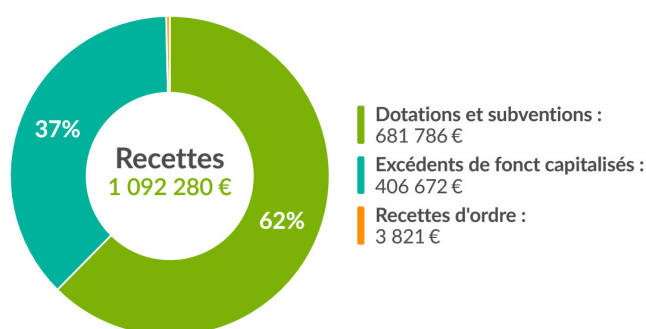
Le comparatif avec les moyennes de strates (chiffres 2022) montre que nous prélevons moins d'impôts par habitants que la moyenne de notre strate, que nous n'empruntons pas contrairement à nos confrères, que nous percevons davantage de subventions que la strate (près de trois fois plus) mais aussi que nous investissons davantage et que notre endettement historique pèse lourd avec 817,65 € par habitant (contre une strate à 587,43 €).



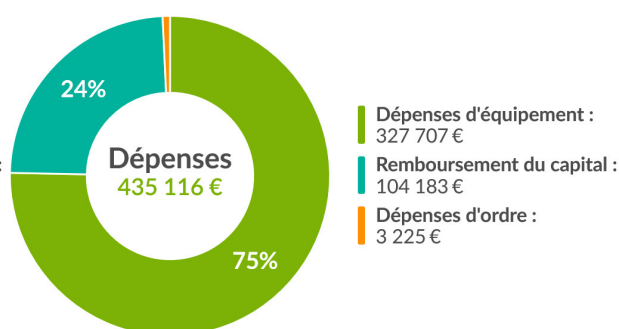
2023 : Recettes de fonctionnement



2023 : Dépenses de fonctionnement

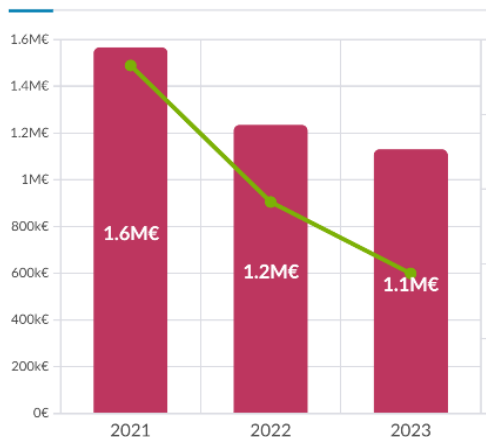


2023 : Recettes d'investissement



2023 : Dépenses d'investissement

Endettement



2023 : Endettement

Votre commune Moyenne de Strate

Opérations de Fonctionnement		
Total des produits de fonctionnement = A	884.06 €/hab	871.3 €/hab
Dont : Impôts Locaux	331.84 €/hab	335.32 €/hab
Autres impôts et taxes	50.39 €/hab	64.79 €/hab
Dotations globales de fonctionnement	150.99 €/hab	150.1 €/hab
Opérations d'Investissement		
Total des ressources d'investissement = C	382.87 €/hab	430.29 €/hab
Dont : Emprunts bancaires et dettes assimilées	0 €/hab	79.13 €/hab
Subventions reçues	275.55 €/hab	96.87 €/hab
Total des emplois d'investissement = D	588.7 €/hab	418.93 €/hab
Dont : Dépenses d'équipement	512.11 €/hab	329.5 €/hab
Endettement		
Encours total de la dette au 31 décembre N	817.65 €/hab	587.43 €/hab

2023 : Comparatifs strates

Atterrissages 2024 et perspectives 2025

En 2024, les charges à caractère général devraient augmenter principalement du fait des travaux d'entretien réalisés directement par les services techniques de la collectivité, impliquant l'achat de matière première mais également du fait du renouvellement de matériel obsolète. Les dépenses de personnel devraient rester, quant à elles, maîtrisées.

Le montant des investissements va impacter mécaniquement la trésorerie en attendant la perception des soldes de subventions déjà notifiées. Les principaux ratios de santé financière seront maintenus.

S'agissant des perspectives 2025, Bessens n'échappera pas à la tendance nationale que vient d'afficher le Gouvernement, mettant les collectivités locales à contribution en ayant annoncé la baisse de plusieurs dotations et mesures peu encourageantes. Ces dernières auront, sans aucun doute, un impact fortement négatif avec un effet ricochet puisque la Région et le Département seront tout autant impactés et finiront vraisemblablement par réduire leur intervention au profit des communes.

La municipalité a fait le choix de ne pas augmenter les impôts depuis 2020, elle devrait conserver sa trajectoire en 2025, ce qui impactera mécaniquement ses comptes. Si les dépenses augmentent de par la loi et l'inflation et que les recettes de l'Etat et des partenaires diminuent, la commune affichera une

certaine dégradation mais les économies générées en fonctionnement sur les années passées devraient permettre d'absorber le choc. Il convient de noter que l'arrivée de nouvelles infrastructures induira en toute logique un nouveau coût de fonctionnement.

Parallèlement, certaines dépenses engagées ne produiront leurs effets positifs que dans les années suivantes : poursuite de la modernisation de l'éclairage public, travaux de rénovation énergétique, passage progressif du papier au sèche-mains électrique.

Il convient d'investir pour réduire les coûts de fonctionnement de demain. A titre d'exemple, une étude sur l'implantation d'un réseau indépendant de télécommunications entre les sites municipaux reliés par une seule et même box (et donc un abonnement unique fibre) pour l'ensemble des bâtiments est en cours. L'investissement de départ est important mais avec un retour sur investissement d'environ 3 ans seulement.

SPONSORS DU MAG

**LAURIE
BRICO+**

SAS LAURIE BRICO+
SAS au Capital de 120 000 _
ZA LES PALANQUES
Lundi au Vendredi 7h30-12h & 14h00-18h30 et Samedi 7H30-12H
82170 BESSENS



Votre Magasin de bricolage de proximité :

- Spécialisé dans le Fer et le Bois
- Électricité
- Plomberie
- Armatures, Chaînages etc...
- Parpaings et blocs
- Grillage et accessoires
- Placo et accessoires
- Evacuations et raccordsPVC
- Quincailleries et peintures

Notre fierté, vous servir.

Pour Professionnel et Particulier

DEVIS ET CONSEIL GRATUIT

A bientôt

05.63.64.05.11
lauriebricoplus@orange.fr



SARL Michelin Patrick

**Terrassement
Assainissement
Chemin d'accès**

06 24 36 77 46

patrick.michelin2@wanadoo.fr

82170 Bessens

STOP AUX LINGETTES DANS LES TOILETTES !

Prudence pour vos rejets

Afin d'assurer le bon fonctionnement du réseau d'assainissement, de la station d'épuration mais aussi pour préserver des milieux naturels, voici une liste de produits interdits dans les égouts :

- Les substances chimiques : peinture, solvant, désherbant...
- Les médicaments
- Les huiles et graisses : friture, cuisson, huile de vidange ...
- Épluchures fruits et légumes
- Les objets solides : mégot de cigarette, protection hygiénique, cotons-tiges ... et les LINGETTES.

Depuis la crise sanitaire, la quantité de lingettes retrouvée dans les réseaux ne cesse d'augmenter.

Il est très important d'agir.

Pourquoi ne faut-il pas jeter les lingettes dans le réseau d'assainissement ?

Les eaux usées ne mettent que quelques heures pour parvenir à la station d'épuration après des passages successifs par des pompes. Même estampillées « biodégradables », les lingettes se décomposent très lentement (3 mois en moyenne).

Leur accumulation entraîne des perturbations :

- risque de débordement des réseaux d'assainissement (pollution, salubrité publique...)
- augmentation des interventions : curage des canalisations, nettoyage des pompes...
- dégradation du matériel et donc remplacement prématuré (pompes, dégrilleur...)

Au final, toutes ces interventions supplémentaires sont plus que dommageables car elles augmentent le coût de l'assainissement et donc de VOTRE facture d'eau.

Quelles alternatives et consignes à suivre ?

- Pour vous laver les mains, privilégiez plutôt l'eau et le savon.
- Pour nettoyer vos surfaces, favorisez les produits d'entretien écologiques : vinaigre blanc, savon noir, produits éco-labellisés... De plus, ils sont moins dangereux pour votre santé.
- Si vous utilisez des lingettes, jetez-les dans le bac des déchets non recyclables.
- Les protections périodiques, cotons-tiges, masques ou encore les gants sont à déposer dans le bac des déchets non recyclables car ils endommagent les réseaux.
- Les produits polluants comme la peinture, le white spirit, les huiles sont à déposer en déchèterie. Les médicaments, quant à eux, doivent être rapportés à la pharmacie.



Marché de Noël Bessens



SAMEDI

11H00

7

20H00

DÉCEMBRE
2024



À LA SALLE DES FÊTES GASTON MIQUEL

Avec la présence
du Père Noël

Photo de famille sous la neige

De nombreux exposants:

CANARDS / MIEL / HUÎTRES / VIN
CONFISERIES / CRÉATIONS BIJOUX & OBJETS
ET
BIEN D'AUTRES

Food Truck
(Aligot/Saucisse,
Burger/Frites)

Buvette

Sur place